

**Association touristique régionale
du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.**

**États financiers
au 31 décembre 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 15
Annexes	16 - 20

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Chicoutimi
Le 21 mars 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111546

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022					2021			
	Fonds d'administration et d'immobilisations	Fonds EPRTNT 2022-2025 (annexe F)	Fonds EPRT 2016-2020 (annexe E)	Fonds EPRT 2020-2022 (annexe D)	Total	Fonds d'administration et d'immobilisations	Fonds EPRT 2016-2020 (annexe E)	Fonds EPRT 2020-2022 (annexe D)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus									
Subventions de fonctionnement - Tourisme Québec	584 059				584 059	483 525			483 525
Subventions diverses (annexe A)	871 683			156 707	1 028 390	906 383		2 166 537	3 072 920
Cotisations des membres	158 647				158 647	112 399			112 399
Contributions du milieu aux projets spécifiques (annexe A)	740 667			2 800	743 467	579 850	2 743	291 793	874 386
Taxe sur l'hébergement (annexe A)	2 131 832	281 250		25 000	2 438 082	1 211 840		93 750	1 305 590
Aides gouvernementales	168 011			10 065	178 076	454 468		39 907	494 375
Intérêts	34 127			35 879	70 006	15 941		13 490	29 431
	4 689 026	281 250	-	230 451	5 200 727	3 764 406	2 743	2 605 477	6 372 626
Dépenses									
Coûts des projets spécifiques (annexe B)	4 305 125	18 249	422 445	1 404 295	6 150 114	3 338 088	268 745	1 266 250	4 873 083
Frais d'exploitation et d'administration (annexe C)	387 403			67 593	454 996	302 660		108 835	411 495
Remboursement de subvention				1 998 420	1 998 420				
	4 692 528	18 249	422 445	3 470 308	8 603 530	3 640 748	268 745	1 375 085	5 284 578
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 502)	263 001	(422 445)	(3 239 857)	(3 402 803)	123 658	(266 002)	1 230 392	1 088 048

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

						2022	2021
	Non affecté	Investi en Immobilisations et actif incorporel	Fonds EPRTNT 2022-2025	Fonds EPRT 2016-2020	Fonds EPRT 2020-2022	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	384 960	54 225		894 600	4 368 195	5 701 945	4 613 932
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 654	(15 156)	263 001	(422 445)	(3 239 857)	(3 402 803)	1 088 048
Virement	(9 843)	9 843					
Solde à la fin	<u>386 771</u>	<u>48 912</u>	<u>263 001</u>	<u>472 155</u>	<u>1 128 338</u>	<u>2 299 142</u>	<u>5 701 980</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 402 803)	1 088 048
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 471	16 059
Amortissement de l'actif incorporel	3 685	3 685
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>5 694 706</u>	<u>280 893</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 307 059</u>	<u>1 388 685</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(5 000 000)	
Immobilisations corporelles	<u>(9 843)</u>	<u>(18 647)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(5 009 843)</u>	<u>(18 647)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(2 702 784)	1 370 038
Encaisse au début	<u>7 410 120</u>	<u>6 040 082</u>
Encaisse à la fin	<u><u>4 707 336</u></u>	<u><u>7 410 120</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Situation financière

au 31 décembre 2022

					2022	2021
	Fonds d'administration et d'immobilisations	Fonds EPRTNT 2022-2025	Fonds EPRT 2016-2020	Fonds EPRT 2020-2022	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
Court terme						
Encaisse	4 707 336				4 707 336	7 410 120
Épargne à terme, 2,24 %, échéant en mars 2023	5 000 000				5 000 000	
Comptes clients et autres créances (note 4)	243 952				243 952	100 712
Frais payés d'avance	110 393				110 393	63 636
Avances au fonds d'administration, sans intérêt		263 001	472 155	1 128 338		
Taxe sur l'hébergement à recevoir	557 558				557 558	447 796
Subventions à recevoir	334 645				334 645	650 583
	10 953 884	263 001	472 155	1 128 338	10 953 884	8 672 847
Long terme						
Immobilisations corporelles (note 5)	28 277				28 277	29 905
Actif incorporel (note 6)	20 635				20 635	24 320
	11 002 796	263 001	472 155	1 128 338	11 002 796	8 727 072

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Situation financière

au 31 décembre 2022

	Fonds				2022	2021
	d'administration et d'immobilisations	Fonds EPRTNT 2022-2025	Fonds EPRT 2016-2020	Fonds EPRT 2020-2022	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF						
Court terme						
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 8)	720 216				720 216	728 082
Produits reportés	2 220 246				2 220 246	1 984 618
Avances du fonds EPRT 2020-2022, sans intérêt	1 128 338					
Avances du fonds EPRT 2016-2020, sans intérêt	472 155					
Avances du fonds EPRTNT 2022-2025, sans intérêt	263 001					
Apports reportés (note 9)	5 763 156				5 763 156	312 392
	10 567 112				8 703 618	3 025 092
ACTIF NET						
Non affecté						
Non affecté	386 772				386 772	384 960
Investi en immobilisations et actif incorporel	48 912				48 912	54 225
Affecté						
		263 001	472 155	1 128 338	1 863 494	5 262 795
	435 684	263 001	472 155	1 128 338	2 299 178	5 701 980
	11 002 796	263 001	472 155	1 128 338	11 002 796	8 727 072

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Il a pour objectif d'agir à titre de promoteur touristique de la région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Base de données	Linéaire	10 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou l'actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration et d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Les fonds EPRT présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux fonds d'entente de partenariat régional en tourisme.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration et d'immobilisations, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds d'administration et d'immobilisations selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration et d'immobilisations lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la subvention salariale d'urgence du Canada et de la subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce des programmes et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Cotisations des membres, contribution du milieu aux projets spécifiques et taxe sur l'hébergement

Les produits sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services ont lieu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des cotisations des membres, de la contribution du milieu aux projets spécifiques et de la taxe sur l'hébergement encaissées mais non encore gagnée, est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Avantages sociaux futurs

L'organisme offre un régime de retraite à cotisations définies à ses employés. La charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(143 240)	(28 841)
Frais payés d'avance	(46 757)	(21 616)
Apports reportés	5 450 765	(292 222)
Taxe sur l'hébergement à recevoir	(109 762)	(77 133)
Subventions à recevoir	315 938	(266 607)
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(7 866)	135 285
Produits reportés	<u>235 628</u>	<u>832 027</u>
	<u>5 694 706</u>	<u>280 893</u>

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients	190 533	56 167
Taxes à la consommation à recevoir	<u>53 419</u>	<u>44 545</u>
	<u>243 952</u>	<u>100 712</u>

Les comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 7 603 \$ (3 799 \$ au 31 décembre 2021). Le montant de perte de valeur afférente aux comptes clients est de 3 804 \$ pour l'exercice (9 817 \$ en 2021), alors que la reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur les comptes clients est de 0 \$ (2 016 \$ en 2021).

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Coût	Amortis- sement cumulé	
\$	\$	\$
Équipement informatique	225 135	14 310
Mobilier et agencements	96 201	15 595
	<u>321 336</u>	<u>29 905</u>

6 - ACTIF INCORPOREL

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Actif incorporel amortissable		
Base de données	20 635	24 320

7 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 150 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5 % (11,45 % ; 7,45 % au 31 décembre 2021) et est renégociable annuellement.

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	499 716	536 065
Salaires à payer	220 500	192 017
	<u>720 216</u>	<u>728 082</u>

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 40 293 \$ au 31 décembre 2022 (29 482 \$ au 31 décembre 2021).

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

9 - APPORTS REPORTÉS

Les subventions de fonctionnement reportées du fonds d'administration représentent un financement reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Le solde des subventions reportées se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
EDNET	87 829	195 410
ACCORD	33 024	
Plan Montagne	477 841	
Subvention de fonctionnement	30 415	87 825
Crédit marketing	39 368	25 000
Tourisme d'affaires		4 157
Campagne	1 346	
EPRTNT Provincial	<u>5 093 333</u>	
	<u>5 763 156</u>	<u>312 392</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a encaissé une somme de 6 338 462 \$ (87 825 \$ en 2021) et a comptabilisé un montant de 887 699 \$ en revenus.

10 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

L'organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies entre 5 % et 6 % du salaire de base des employés participants. La charge de retraite de ce régime pour l'exercice 2022 est de 63 370 \$ (54 401 \$ en 2021).

11 - ENGAGEMENTS

Contrat de location

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location pour des locaux, à verser une somme de 173 736 \$. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 86 868 \$ en 2023 et en 2024.

Entente de partenariat régional en tourisme

Le solde de fonds du fonds affecté EPRT 2016-2020 au montant de 472 155 \$ doit servir à soutenir des projets conformes aux objectifs de la Politique touristique du Québec de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En date du 31 décembre 2022, des engagements totaux de 2 219 633 \$ ont été approuvés dont un montant de 1 752 071 \$ a déjà été versé.

Ce fonds, d'un budget global de 2 404 050 \$, comporte 7,5 % de frais de gestion dont 180 304 \$ ont été engagés au 31 décembre 2022.

Le solde de fonds du fonds affecté EPRT 2020-2022 au montant de 1 128 338 \$ doit servir à soutenir des projets conformes aux objectifs de la Politique touristique du Québec de la province de Québec. En date du 31 décembre 2022, des engagements totaux de 3 810 961 \$ ont été approuvés dont un montant de 2 819 612 \$ a déjà été versé.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

11 - ENGAGEMENTS (suite)

Ce fonds, d'un budget global de 4 093 379 \$ comporte des frais de gestion de 5 % et 7,5 % dont 145 451 \$ ont été engagés au 31 décembre 2022.

Le solde de fonds du fonds affecté EPRTNT 2022-2025 au montant de 263 001 \$ doit servir à soutenir des projets conformes aux objectifs de la Politique touristique du Québec de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En date du 31 décembre 2022, des engagements totaux de 399 825 \$ ont été approuvés, mais aucun montant n'a encore été versé.

Ce fonds, d'un budget global de 2 404 050 \$, comporte 7,5 % de frais de gestion dont 18 249 \$ ont été engagés au 31 décembre 2022.

Entente de développement numérique des entreprises touristiques

L'organisme s'est engagé à verser 475 000 \$ pour soutenir des projets visant le rehaussement numérique d'entreprises touristiques. En date du 31 décembre 2022, des engagements totaux de 442 724 \$ ont été approuvés dont un montant de 358 851 \$ a déjà été versé. Le projet comporte 7,5 % de frais de gestion dont 28 320 \$ ont déjà été engagés.

Taxe sur l'hébergement

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat à verser les montants de taxe sur l'hébergement à différents organismes. L'organisme verse 15 % du montant à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, un minimum de 1 % à l'Association des gîtes, un minimum de 0,5 % à l'Association des pourvoires, un minimum de 12 % aux hôteliers en crédit marketing et un minimum de 2,5 % au Fonds de promotion des pourvoires.

12 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir et les comptes clients étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	ANNEXE A	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<i>SUBVENTIONS DIVERSES</i>		
Développement économique Canada		
Programme de marketing international	340 372	319 299
Amélioration de la performance	48 874	48 962
Structuration de l'offre	68 155	78 905
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation		
Stratégie d'accueil	72 418	203 898
Planification stratégique 2020-2030		56 000
Ministère du Tourisme		
EDNET	107 581	106 047
Plan Montagne	26 948	
Ministère de l'Économie et de l'Innovation		
Accord 2018-2021		62 470
Accord 2021-2024	157 936	19 040
Adventure elevate	10 356	8 088
Sommet mondial de l'Aventure	27 998	1 890
Emploi-Québec	11 045	1 784
	<u>871 683</u>	<u>906 383</u>
<i>CONTRIBUTION DU MILIEU AUX PROJETS SPÉCIFIQUES</i>		
Guide touristique	96 611	345
Publicité et promotion	481 720	512 560
Créneau Accord	6 037	2 566
Revenus événements	6 783	
Accueil et information	6 378	(289)
Amélioration de la performance	14 880	13 200
Programme de marketing international		
Cotisations des membres	48 000	45 200
Actions promotionnelles	80 258	6 613
	<u>740 667</u>	<u>580 195</u>
<i>TAXE SUR L'HÉBERGEMENT</i>		
Taxe sur l'hébergement	2 453 948	2 063 079
Variation des produits reportés	(322 116)	(851 239)
	<u>2 131 832</u>	<u>1 211 840</u>

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	ANNEXE B	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
COÛTS DES PROJETS SPÉCIFIQUES		
Salaires et charges sociales - permanents	362 296	314 637
Salaires et charges sociales - contractuels	367 779	340 250
Projet Accord 2018-2021		105 180
Projet Accord 2021-2024	204 977	57 323
Loyer et frais communs	48 375	68 631
Subventions aux entreprises (EDNET)	107 581	104 641
Planification stratégique 2020-2030	61 764	91 287
Structuration de l'offre	172 079	135 588
Stratégie d'accueil	147 638	257 777
Plan Montagne	26 948	
Richesse humaine	31 880	
Papeterie et imprimés	1 198	4 760
Publicité et promotion	1 960 948	1 311 377
Accueil et information	89 177	51 153
Recherche et études	30 807	19 148
Site Internet	49 750	69 999
Guides touristiques	67 116	116
Frais de communication	51 903	36 105
Déplacements et représentation	36 661	14 172
Télécommunications	2 542	5 552
Crédit marketing et autres projets	199 284	162 392
Amélioration de la performance	104 098	88 331
Événements spéciaux	3 890	250
Tourisme religieux	6 000	6 000
Honoraires de consultation et de gestion	74 235	15 112
Frais de gestion retenus par Revenu Québec (taxe sur l'hébergement)	7 386	7 119
Frais d'administration autorisés dans des projets spécifiques	88 813	71 188
	<u>4 305 125</u>	<u>3 338 088</u>

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	ANNEXE C	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<i>FRAIS D'ADMINISTRATION</i>		
Salaires et charges sociales	318 208	253 211
Formation	18 316	5 353
Honoraires professionnels	50 225	26 551
Télécommunications	1 507	2 553
Charges locatives	12 964	12 845
Entretien des immeubles	4 923	3 944
Créances douteuses	3 804	2 611
Frais de communication	5 598	8 823
Location et entretien d'équipement	13 511	16 462
Déplacements	14 062	7 518
Cotisations	11 694	8 538
Papeterie et imprimés	3 719	1 973
Frais de gestion EDNET		1 405
Intérêts et frais de banque	2 529	2 317
Frais d'administration autorisés dans les projets spécifiques	(88 813)	(71 188)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 471	16 059
Amortissement de l'actif incorporel	3 685	3 685
	<u>387 403</u>	<u>302 660</u>

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

ANNEXE D

Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) 2020-2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Ministère du Tourisme du Québec	156 707	2 166 537
Taxe sur l'hébergement	25 000	93 750
Aides gouvernementales	10 065	39 907
Municipalité régionale de comté		135 717
Autres partenaires	2 800	156 076
Intérêts	35 879	13 490
	<u>230 451</u>	<u>2 605 477</u>
Charges		
Subventions aux entreprises - Volet 1	235	56 773
Subventions aux entreprises - Volet 2	516 453	709 951
Subventions aux entreprises - Volet 3	887 607	499 526
Frais de gestion volet 1	11	7 505
Frais de gestion volet 2	24 858	18 017
Frais de gestion volet 3	42 724	83 313
Remboursement de subventions	1 998 420	
	<u>3 470 308</u>	<u>1 375 085</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(3 239 857)</u>	<u>1 230 392</u>

ANNEXE E

Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) 2016-2020

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Autres partenaires	-	2 743
	<u>-</u>	<u>2 743</u>
Charges		
Frais de gestion	422 445	268 745
	<u>422 445</u>	<u>268 745</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(422 445)</u>	<u>(266 002)</u>

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

au 31 décembre 2022

ANNEXE F

Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme (EPRTNT) 2022-2025

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Taxes à l'hébergement	281 250	
Charges		
Frais de gestion	<u>18 249</u>	
Excédent des produits par rapport aux chages	<u><u>263 001</u></u>	<u><u>-</u></u>